



13/04/2011

Le gouvernement soutiendra l'interdiction des gaz de schiste

PARIS (Reuters) - Le gouvernement soutiendra les amendements visant à abroger des permis d'exploitation des gaz de schiste en France mais ne fermera pas la porte à la recherche scientifique dans ce secteur, a déclaré François Fillon.

Le Premier ministre a précisé lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale avoir ordonné une mission de recherche scientifique pour étudier les possibilités d'exploiter de tels gaz sans nuire à l'environnement.

"Il n'est pas question de sacrifier notre environnement, mais il n'est pas question non plus de fermer la porte à des progrès technologiques qui permettraient demain d'accéder à de nouvelles ressources énergétiques", a-t-il dit.

"Il faut annuler les autorisations qui ont déjà été données. Il y a des propositions de loi qui ont été déposées dans ce sens. Le gouvernement les soutiendra", a-t-il ajouté.

Les députés examineront le 10 mai prochain plusieurs textes visant à interdire l'exploitation des gaz de schiste en France et abroger les permis déjà accordés.

Devant les critiques émanant de tout l'éventail politique, François Fillon avait déjà prolongé et élargi le 11 mars le moratoire sur la recherche et le forage de gaz de schiste.

Les critiques dénoncent les méthodes de forage nocives pour l'environnement qui, soulignent-ils, nécessitent d'importantes quantités d'eau et de détergents et menacent de provoquer de fortes pollutions de la nappe phréatique.

Le gouvernement a octroyé en mars 2010, notamment à Total et GDF Suez, des permis de prospection dans trois zones situées dans le sud de la France, qui seront donc abrogés lorsque la proposition sera adoptée.

Gérard Bon, édité par Gilles Trequesser